SYNDICAT DE COPROPRIETE
LES JARDINS DU HAVRE
25 RUE Des Mouettes, #431
QUEBEC, QUE. G1E 7G1

A TOUS LES COPROPRIETAIRES

TRES IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Vous trouverez avec cet envoi tous les documents relatifs à notre prochaine assemblée annuelle.

Nous demandons votre collaboration pour que des expériences passées ne se reproduisent pas (le quorum n'étant pas atteint, nous avons dû retarder le début de l'assemblée de 40 minutes ou carrément la remettre avec les frais que cela implique location de salle, avis enregistrés, etc.).

En effet, si vous ne pouvez assister à l'assemblée, veuillez, s'il-vous-plaît, remettre une procuration signée à un autre copropriétaire dont vous êtes assuré de sa présence à l'assemblée, ou à un membre du conseil d'administration, afin que le quorum soit atteint et que l'assemblée ne soit pas remise.

De plus, nous apprécierions que vous respectiez les consignes suivantes:

1) VEUILLEZ ARRIVER TOT S.V.P.

De préférence, veuillez vous présenter dès 18h30 car à votre arrivée nous allons immédiatement compiler votre quote-part de vote et celles des procurateurs le cas échéant et dès que nous aurons atteint le quorum requis, nous nous engageons à débuter l'assemblée sans tarder, soit à 19h00.

2) VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT les documents qui vous sont remis aujourd'hui, plus particulièrement les états financiers pour l'année 2009-2010 ainsi que le rapport des administrateurs et les prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011.

A l'aide du formulaire "Demande d'ajouts de sujets à l'ordre du jour", faites-nous parvenir toutes vos questions par écrit dans l'une des boîtes du Syndicat de copropriété d'ici le 9 octobre 2010.

Nous aurons alors tout le temps nécessaire pour faire les vérifications qui s'imposeront, trouver les documents pertinents et répondre adéquatement à vos questions sans perdre du temps à consulter une tonne de documents et rapports d'assemblées du conseil d'administration pendant le déroulement de l'assemblée.

Il en est de même pour toutes vos autres questions concernant l'administration et les décisions prises en cours de mandat par le conseil d'administration.

NOTEZ BIEN: Aucun autre ajout à l'ordre du jour ne sera accepté sauf ceux soumis par écrit avant le 9 octobre prochain.

3) ELECTIONS

Tous ceux et celles qui voudraient occuper un poste au sein du conseil d'administration peuvent présenter leur candidature en vue d'une élection lors de l'assemblée.

Nous comptons donc sur votre présence le 19 octobre prochain et nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Le conseil d'administration du Syndicat
de copropriété Les Jardins du Havre,

par:

/lg

Daniel Bouchard,
Président.

Québec, le 20 juillet 2010.